



UCP C2D SANTE

Avis d'Appel d'Offres F 82 / 2018

ACQUISITION DE MATERIELS ROULANTS POUR LES BENEFICIAIRES DU PRSS 2

1. L'Unité de Coordination des Projets C2D Santé (UCP C2D Santé) a obtenu des fonds au titre du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) passé entre la France et la Côte d'Ivoire, afin de financer le Programme de Renforcement du Système de Santé 2 (PRSS 2), pour un montant de 44,6 milliards FCFA; et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés relatifs à la fourniture de matériels roulants pour les bénéficiaires du PRSS 2.

2. L'UCP C2D Santé sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les matériels roulants pour les bénéficiaires du PRSS 2.

Le présent appel d'offres est composé de six (06) lots :

Allotissement	Désignations	Quantité	Délai de livraison	Lieu de livraison
Lot 1	Véhicule 4X4 châssis long	9	60 jours	Abidjan
Lot 2	Berline	2	60 jours	Abidjan
Lot 3	Fourchette 3 tonnes	1	60 jours	Abidjan
Lot 4	Véhicule 4X4 pick-up	21	75 jours	Abidjan
Lot 5	Car de collecte mobile	1	90 jours	Abidjan
Lot 6	Camion de collecte des produits	1	90 jours	Abidjan

3. La passation du marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des marchés publics à l'article 56, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de :

l'UCP C2D Santé, Abidjan, Plateau, rue Thomasset, immeuble Saint Augustin, 6^{ème} –
Téléphone : 20 24 22 07 / 07 14 86 68 de 09h 00 mn à 12 h 00 mn et de 14 h 30 mn à 17 h 00 mn,
voir Mademoiselle DAHO Mariam, mail : dmariamoum@yahoo.fr copie à konemadu@me.com

et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus.

5. Les exigences en matière de qualification sont :(Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées).
6. Les candidats peuvent retirer gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-dessus.
7. Les offres devront être soumises au plus tard **le 20 juin 2018 à 10 heures 00 minutes**, à l'adresse ci-après :

**Secrétariat de l'UCP C2D Santé, Abidjan Plateau, rue Thomasset, immeuble Saint Augustin,
6^{ème} étage, (à 30 mètres de l'hôtel IBIS), Tél: 20 24 22 07 / 07 14 86 68**

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les soumissions par voie électronique ne sont pas autorisées.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le **20 juin 2018** à 10 heures 30 minutes, à l'adresse ci-après :

Salle de réunion de l'UCP C2D Santé, Abidjan Plateau, rue Thomasset, immeuble Saint Augustin, 6^{ème} étage, (à 30 mètres de l'hôtel IBIS), Tél : 20 24 22 07

Les offres doivent comprendre un cautionnement provisoire établi par une banque, un organisme financier ou un tiers agréé par le ministre chargé des finances d'un montant de :

Allotissement	Désignations	Montant du cautionnement provisoire
Lot 1	Véhicule 4X4 châssis long :	3 000 000 FCFA
Lot 2	Berline :	500 000 FCFA
Lot 3	Fourchette 3 tonnes :	300 000 FCFA
Lot 4	Véhicule 4X4 pick-up :	7 000 000 FCFA
Lot 5	Car de collecte mobile :	500 000 FCFA
Lot 6	Camion de collecte des produits :	500 000 FCFA

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

8. Dès la validation de la décision d'attribution des marchés, l'Autorité contractante publiera dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics et par voie d'affichage dans ses locaux, la décision d'attribution et tiendra à la disposition des soumissionnaires, le rapport d'analyse de la Commission d'Ouverture des Plis et de Jugement des offres (COJO), ayant guidé ladite attribution à l'adresse ci-dessus.
9. Les marchés issus du présent Appel d'offres seront soumis aux formalités de timbres et d'enregistrement et à la redevance de régulation (0,5% du montant hors taxes du marché) aux frais des titulaires
10. Le présent appel d'offres est soumis aux lois et règlements en vigueur en Côte d'Ivoire, notamment au Décret N °2009-259 du 06 août 2009, portant Code des Marchés Publics et ses textes d'application, tel que modifié par les Décrets n° 2014-306 du 27 mai 2014 et N° 2015-525 du 15 juillet 2015 ; ainsi qu'aux Directives pour la passation des marchés financés par l'Agence Française de Développement (AFD) dans les pays étrangers de février 2017.